

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

LA COMPAGNIE AQUATROLS

Mise à jour : 17 mars 2025

Page 1 de 4

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Nom du produit :

Convertir™

Fournisseur :

The Aquatrols Company

Utilisation du produit :

1273 Imperial Way

Numéro de téléphone d'urgence :

Paulsboro, NJ 08066

Service à la clientèle,appelez :

Agent de compatibilité

(Information Chemtrec 24 heures) (800) 424-9300

(856) 537-6003

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du SGH :

Irritation cutanée, catégorie 2, H315

Irritation des yeux, catégorie 2A, H319



H315 et H319

Mot d'avertissement : Avertissement

Mentions de danger :

H315 : Provoque une irritation de la peau.

H319 : Provoque une irritation grave des yeux.

Mises en garde :

Prévention

P101 : Si vous avez besoin d'un avis médical, ayez le contenant ou l'étiquette du produit à portée de main.

P102 : Tenir hors de la portée des enfants.

P103 : Lire l'étiquette avant utilisation.

P264 : Laver soigneusement l'équipement de protection et les vêtements de travail après la manipulation.

P280 : Porter des gants de protection et des lunettes de protection.

Réponse

P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : LAVER ABONDAMMENT À L'EAU.

P305+P351+P338 : En cas de contact avec les yeux : Rincer soigneusement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.

P321 : Traiter symptomatiquement.

P332+P313 : En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.

P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.

P362+P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Composante	Numéro CAS	Poids%
Phosphate de Trideceth-10	9046-01-9	60-75
Éthanol, 2-butoxy	111-76-2	1-15
Acide phosphorique, acide orthophosphorique	7664-38-2	1-5

4. MESURES DE PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION : Appelez un CENTRE ANTIPOISON / médecin ou Chemtrec si la personne ne se sent pas bien. Rincez-vous la bouche. Demandez à la personne de siroter un verre d'eau si elle peut avaler. **Ne provoquez pas de**

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

LA COMPAGNIE AQUATROLS

Mise à jour : 17 mars 2025

Page 2 de 4

vomissements à moins d'avis contraire d'un centre antipoison ou d'un médecin. Ne donnez pas de liquides à une personne inconsciente. Ne donnez pas de bicarbonate de sodium, de vinaigre ou de jus de fruits.

EN CAS DE CONTACT CUTANÉ : Laver abondamment à l'eau. Traiter symptomatiquement. En cas d'irritation cutanée : Consultez un médecin. Enlevez les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser.

EN CAS D'INHALATION : Appelez un CENTRE ANTIPOISON / médecin ou Chemtrec si la personne ne se sent pas bien.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincez soigneusement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Si l'irritation oculaire persiste : Consultez un médecin ou des soins médicaux.

Autres effets : Aucun renseignement n'a été trouvé concernant les problèmes de santé aggravés par l'exposition. Ce produit n'est pas cancérogène par le NTP et l'OSHA.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Milieux d'extinction appropriés : Eau, mousse, dioxyde de carbone (CO₂), produits chimiques secs.

Dangers particuliers : Aucun

EPI et précautions : Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome approuvé par le NIOSH/MSHA et des vêtements de protection complets.

6. MESURES DE REJET ACCIDENTEL

En cas de déversement : Contenir les matières en creusant la zone autour du déversement. Si le produit est solide, pelleter directement dans les fûts de récupération. Si le produit est liquide, il doit être ramassé à l'aide d'un matériau absorbant approprié; puis pelleté dans des fûts de récupération.

Élimination : Éliminer les déchets collectés conformément aux règlements fédéraux, étatiques et locaux.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Gardez les contenants scellés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Conserver dans le contenant d'origine seulement.

8. CONTRÔLES D'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Limites d'exposition des composants : Aucune.

Protections oculaires/faciales : Portez des lunettes de protection. Les lentilles cornéennes ne doivent pas fonctionner lorsque vous travaillez avec des produits chimiques.

Protection de la peau : Portez une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants en caoutchouc néoprène, en caoutchouc nitrile ou en Viton® pour minimiser le contact avec la peau. Par mesure de précaution, lavez-vous les mains et le visage avec de l'eau et du savon doux avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Après chaque quart de travail, nettoyez tout l'équipement de protection, lavez les vêtements de travail et prenez une douche.

Protection respiratoire : Aucune n'est requise lorsque des conditions de ventilation adéquates existent. Si vous travaillez dans un endroit mal ventilé, portez un respirateur approuvé par le NIOSH.

Protection générale : Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Évitez de respirer les vapeurs. Laver soigneusement après avoir manipulé le produit. Les fontaines de lavage oculaire et les douches doivent être situées à moins de 10 secondes à pied de la zone de travail conformément à la norme ANSI Z358.1-2009.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence :	Liquide	pH :	S.O.
Odeur :	Odeur légère	Point de fusion :	S.O.
Seuil d'odeur :	S.O.	Point de congélation :	S.O.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

LA COMPAGNIE AQUATROLS

Mise à jour : 17 mars 2025

Page 3 de 4

Point d'ébullition :	S.O.	Densité de vapeur :	S.O.
Point d'éclair :	>200 °F	Densité relative (lb/gl) :	8.7 ± 0.13
Taux d'évaporation :	S.O.	Solubilité :	Dispersable dans l'eau
Inflammabilité :	S.O.	Coefficient de partage :	S.O.
EL :	S.O.	Température d'auto-inflammation :	S.O.
LEL :	S.O.	Température de décomposition :	S.O.
Pression de vapeur :	S.O.		

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable

Possibilité de réactions dangereuses : Il n'y aura pas de polymérisation dangereuse.

Condition à éviter : S.O.

Matériaux incompatibles : Éviter tout contact avec des agents oxydants puissants.

Produits de décomposition dangereux : S.O.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 > 2000 mg/kg (rats albinos)

Irritation aiguë des yeux : Gravement irritant (lapins albinos)

Irritation cutanée aiguë : Modérément irritant (lapins albinos)

Toxicité cutanée aiguë : DL50 > 2 020 mg/kg (rats albinos)

Inhalation aiguë : S.O.

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Aucune donnée écologique n'est disponible pour ce produit.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Nombre de déchets de composants : Aucun numéro de déchets de l'EPA ne s'applique aux composants de ce produit.

Instructions d'élimination : Tous les déchets doivent être traités conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales.

Réutilisation des contenants : Un contenant vide peut contenir des résidus de produit et ne doit pas être réutilisé. S'il n'est pas nettoyé et remis à neuf par un professionnel, il est recommandé de le broyer ou d'autres moyens pour empêcher la réutilisation non autorisée.

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

Statut du DOT (routier et ferroviaire) : Non réglementé

Statut de l'IATA (Air) : Non réglementé

Polluant marin : Non

15. RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

TSCA : Tous les composants de ce produit sont énumérés en vertu de la Loi sur le contrôle des substances toxiques.

DANGER LIÉ À LA LEP : Aucune.

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

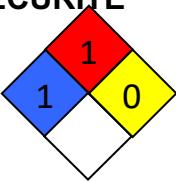
Cote de danger HMIS

Cote NFPA

SANTÉ	1
INFLAMMABILITÉ	1
RÉACTIVITÉ	0

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

LA COMPAGNIE AQUATROLS



PROTECTION PERSONNELLE

B

Mise à jour : 17 mars 2025

Page 4 de 4

Date de préparation : 31 octobre 2013

Dernière mise à jour : 10 avril 2025

BIEN QUE LES INFORMATIONS ET LES RECOMMANDATIONS ÉNONCÉES DANS LE PRÉSENT DOCUMENT SOIENT CONSIDÉRÉES COMME EXACTES À LA DATE DES PRÉSENTES, LA SOCIÉTÉ AQUATROLS NE DONNE AUCUNE GARANTIE À CET ÉGARD ET DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ DE TOUTE CONFiance À CET ÉGARD.

S.O. – Non évalué

S.O. – Non déterminé

S.O. – Sans objet

S.O. – Non établi

EPA = Environmental Protection Agency; TSCA = Loi sur le contrôle des substances toxiques; ACGIH = Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux; CIRC = Centre international de recherche sur le cancer; NIOSH = Institut national de la sécurité et de la santé au travail; NTP = Programme national de toxicologie; OSHA = Occupational Safety and Health Administration., NJTSR = New Jersey Trade Secret Registry.